

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	60 (2010)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Des Alpes au Jura : diffusion du gruyère en Suisse occidentale au XVIIe siècle
<b>Autor:</b>	Radeff, Anne
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-170035">https://doi.org/10.5169/seals-170035</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Des Alpes au Jura: diffusion du gruyère en Suisse occidentale au XVII<sup>e</sup> siècle

Anne Radeff

## **Summary**

*Notarial acts in Geneva and Vaud (Switzerland) allow us to follow in detail the migration of “amodiateurs” (lessees) coming from the Pays-d’Enhaut (Gruyère vaudoise). They come from the mountains to the lower lying areas of the canton to lease cows which they raise in the mountains during the summer. The “amodiataire” (lessor), who lives in the plain (in towns or villages), receives a rent fixed at the time of the signature of the contract. The “amodiateurs” diffuse the new cheese-making technique for hard cheese like “Gruyère”. The mechanisms of these transactions show that the mountain dwellers who live in the “semi-periphery” are not necessarily the victims of the citizens in the cities considered as “centres”. By their migrations some mountain dwellers contribute to building up “decentralities”, which can be of profit to themselves.*

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, les Alpes et Préalpes suisses se spécialisent dans l'élevage bovin. La viande et les produits laitiers se vendent bien en plaine, parfois fort loin. Les patriciens et les riches bourgeois des villes acquièrent des pâturages ou des troupeaux de bovins qu'ils confient pendant l'été à des bergers qui les gardent en montagne. Certains montagnards, restés au pays, s'enrichissent tandis que d'autres, spécialisés dans l'entretien des troupeaux et la fabrication des fromages, quittent temporairement ou durablement leurs foyers<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ruffieux, Roland et Bodmer, Walter, *Histoire du gruyère en Gruyère du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Fribourg 1972, p. 24–28, 40–41, 67, 123, 125, 134; Radeff, Anne et Pelet, Paul-Louis, «Emigrés du Pays-d’Enhaut, 1630–1730», *Rougemont*, Lausanne, 1980, p. 95–105 (Bibliothèque historique vaudoise, 65).

Des actes notariés relevés à Genève et dans le Pays de Vaud, très nombreux du XVII<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, permettent de décrire les migrations de ces amodiateurs. Originaires des Préalpes, ils descendent en plaine louer des troupeaux qu'ils estivent ensuite au Jura, passant ainsi, d'est en ouest, de la montagne à la montagne<sup>2</sup>. L'amodiataire (ou propriétaire), qui réside en ville ou dans des villages de plaine, reçoit un prix de location par vache, en nature (beurre, fromage, parfois séré) et en espèces, fixé au moment de la signature du contrat, qui a souvent lieu fin février. Il ne s'agit donc pas de commande (bail à cheptel)<sup>3</sup> mais d'un fermage portant non pas sur une récolte mais sur la transformation du lait. Les amodiateurs fabriquent dans le Jura du gruyère, un gros fromage cuit à pâte dure originaire de la Gruyère vaudoise et fribourgeoise. Ces fromages, qui se conservent plus longtemps, sont surtout destinés à l'exportation<sup>4</sup>. C'est cette diffusion de la montagne à la montagne, où les villes jouent un rôle d'intermédiaires, que je vais présenter ici.

## 1. Des Alpes au Jura

L'acte le plus ancien retrouvé remonte à 1613. Le 22 octobre, Michel Monnard, bourgeois de Genève et fromager, achète à Louis fils de feu Jean Mange, de Rougemont (Gruyère vaudoise, dans les Préalpes) 60 fromages «enfromagés à la façon du Gruyère». Mange réside au château de Rolle, au bord du Léman, comme amodiateur (fermier) du baron<sup>5</sup>. Monnard fait à Mange des conditions très favorables: il lui verse 32 florins (environ 10 livres tournois)<sup>6</sup> par quintal et s'engage à chercher les fromages à Rolle. De surcroît, s'il réussit à revendre les fromages à un prix plus élevé, Monnard délivrera le surplus à Mange.

2 Radeff, Anne, «Aspects de l'exploitation laitière à Genève et au Pays de Vaud au XVII<sup>e</sup> siècle», *Revue historique vaudoise*, 1974, p. 65–76.

3 Moriceau, Jean-Marc, *L'élevage sous l'Ancien Régime (XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles). Les fondements agraires de la France moderne, XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, SEDES, 1999, p. 22–30 (Regards sur l'histoire. Histoire moderne).

4 Radeff, Anne, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime (Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie)*, Lausanne, 1996, p. 104 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4<sup>e</sup> série, tome IV); Flückiger, Erika et Radeff, Anne, *Globale Ökonomie im alten Staat Bern am Ende des Ancien Régime. Eine aussergewöhnliche Quelle*, Berne, 2000, 40 p. (*Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, 62/1).

5 Archives d'Etat de Genève (abrégué: AEG), notaire Antoine Saultier, vol. 4, f° 299, 22.10.1613.

6 Le florin de Genève, de 12 sols à 12 deniers, vaut alors très approximativement un tiers de livre: Körner, Martin, Furrer, Norbert et Bartlome, Niklaus, *Systèmes monétaires et cours des espèces en Suisse, 1600–1799*, Lausanne: Editions du Zèbre, 2001, p. 125, 482 (Untersuchungen zur Numismatik und Geldgeschichte 3).

Les amodiations de troupeaux par des montagnards se multiplient au courant du XVII<sup>e</sup> siècle. Le tableau à la fin de cet article donne un exemple: il résume les amodiations relevées dans les minutes d'un notaire genevois, Jean Comparet, en 1638. Au total, sur 22 actes notariés, 17 sont passés le 22 février, 3 le 23 février, 2 enfin le 9 avril.

Les amodiateurs sont quatre hommes originaires de Rougemont, au Pays-d'Enhaut, comme Louis Mange. Ils travaillent en couple, se présentant devant le notaire tantôt à deux, tantôt (plus rarement) seuls. Il s'agit de deux frères, Pierre et Antoine Valter, et de deux «associés», Nicolas Desplan et Pierre fils de feu Louis Mange. Pierre, qui réside à Rolle, continue ainsi la tradition paternelle: c'est son père Louis qui apparaît dans l'acte de 1613 cité ci-dessus. Ces amodiateurs vivent en plaine. Pierre Mange et Nicolas Desplans résident dans le bailliage de Nyon, qui s'étend du Pied du Jura aux rives du Léman<sup>7</sup>. En 1639, Antoine Valter réside à «Boursonnex»<sup>8</sup> et en 1642, Nicolas Desplans est à Bassins<sup>9</sup>. Ces amodiateurs ne sont pas de pauvres émigrés chassés de chez eux par la misère mais des spécialistes qui disposent de savoir-faire, de relations et peut-être d'argent au départ. Ils peuvent devenir de véritables entrepreneurs. En 1640 par exemple, Christophe fils de Jean Duperray, qui réside à Rolle, et Pierre fils de feu Louis Mange, tous deux de Rougemont, donnent à Samuel Perret bourgeois de Genève le pouvoir d'amodier pour eux jusqu'à environ 100 vaches au prix et aux conditions qu'il verra être de raison<sup>10</sup>.

Les propriétaires du bétail, ou amodiataires, sont des bourgeois aisés. Il s'agit d'une part de notables résidant dans des villages situés dans des enclaves à l'ouest de la ville de Genève, non loin des premiers contreforts du Jura et du Pays de Gex: mandement de Peney, seigneurie de Dardagny et de Malval. D'autre part, de bourgeois de Genève, souvent membres de familles influentes: deux nobles (Bernard Savion et Jean Tuder), un pasteur (Nicolas Perrot, d'une famille originaire de Paris) et un marchand (Manassé Ducommun, reçu bourgeois de Genève en 1624). Ces amodiataires confient aux quatre amodiateurs 162 vaches à lait, dont 53 pour les frères Valter et 109 pour Desplan et Mange. Les troupeaux sont de taille très variable: deux vaches au minimum, 28 au maximum. Un berger, payé à moitié par les amodiateurs, est engagé lorsqu'il y a plus de 10 bêtes.

7 AEG, notaire Jean Comparam, vol. 2, f° 179, 22.02.1638.

8 AEG, notaire Jean Comparam, vol. 3, f° 37 vo, 22.02.1639: «Boursonnex» est peut-être Bursinel, près de Rolle.

9 AEG, notaire Jean Comparam, vol. 6, f° 63 v°, 21.02.1642.

10 AEG, notaire Jean Comparam, vol. 4, f° 8, 06.01.1640.

Les amodiateurs vont en montagne du 1<sup>er</sup> mai au 9 octobre. D'autres actes précisent le nom du pâturage fréquenté par Pierre Mange et Nicolas Desplan, sans doute le même que celui de 1638. Les amodiateurs passent des frontières politiques et religieuses pour se rendre dans «la montagne de Pila ou Reculet»<sup>11</sup>, dans le Bugey. Cette région, savoyarde jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, est rattachée à la France depuis 1601 (traité de Lyon)<sup>12</sup>.

Les prix de location varient selon les vaches. Si les loyers en nature sont les mêmes pour les cinq bêtes de Jean Duchesne et Gabriel Moine (9 livres de fromage et 3 livres de beurre), les prix en espèces varient. Trois d'entre elles sont louées pour 28 florins (environ 9 livres tournois), la quatrième pour 20 florins, la cinquième enfin pour 27 florins. Gabriel Vernier veut 28 florins, 9 livres de fromage et 3 livres de beurre pour 2 vaches, 27 florins et le même versement en nature pour la troisième. En plus de l'argent, du fromage et du beurre, 4 amodiataires souhaitent du séré (fromage maigre fabriqué à partir du petit lait): 10 livres de séré pour Aymé Machon, artisan (12 vaches), six sérés pour Jean Pautex (28 vaches), quatre pour Michel Joli (14 vaches), un enfin pour Jean fils de feu Jacques Tornier (9 vaches). Le séré est demandé par les propriétaires de troupeaux relativement importants, sans pour autant que tous ceux qui ont beaucoup de vaches ne l'exigent: Bernard Savion par exemple n'en demande pas, malgré ses 18 bêtes. Le beurre doit généralement être versé en mai (parfois le 1<sup>er</sup>, donc avant la montée en montagne<sup>13</sup>) ou «à requête», le reste (fromage et argent) le 9 octobre. Le séré, qui se conserve moins bien que le gruyère, est sans doute fabriqué au dernier moment, à moins qu'intervienne une livraison intermédiaire.

Le prix payé représente très approximativement 20 à 30% de la valeur du bien amodié<sup>14</sup>, soit en moyenne plus que celui des baux à cheptel<sup>15</sup>. Le taux est supérieur au 5% d'intérêt légal lors de prêt d'argent. Le placement de troupeaux est une opération rentable pour le propriétaire. Ce sont les propriétaires de troupeaux en plaine qui réalisent le plus de

11 AEG, notaire Jean Compart, vol. 2, f° 31 v°, 22.02.1637; concerne Nicolas Desplan; AEG, notaire Jean Compart, vol. 6, f° 63 v°, 21.02.1642; concerne Pierre Mange et Nicolas Desplan.

12 Cattin, Paul, «Bugey», *Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauterive: Attinger, vol. 2, 2003.

13 Les amodiateurs s'occuperaient-ils également des bêtes en hiver? Les sources consultées n'en disent rien.

14 Le détail de ces calculs très approximatifs est donné dans Radeff, Anne, «Aspects de l'exploitation laitière à Genève et au Pays de Vaud au XVII<sup>e</sup> siècle», *Revue historique vaudoise*, 1974, p. 65–76.

15 Moriceau, Jean-Marc, *L'élevage sous l'Ancien Régime*, op. cit., p. 29.

profit. Cependant, en cas de production abondante, l'amodiateur peut aussi s'enrichir. Le mécanisme est comparable à celui décrit par Jean-Marc Moriceau pour les fermiers de l'Ile-de-France, avec une ascension sociale qui peut s'effectuer au fil des générations<sup>16</sup>. Les archives notariales mentionnent la réussite d'émigrés du Pays-d'Enhaut. Certains rentrent au pays. En 1716 par exemple, Antoine Rossier de Rougemont, demeurant à Neuchâtel, verse la somme considérable de 14 000 florins pour acheter près de Château-d'Œx, dans le Pays-d'Enhaut, des bois, plus une «terre et possession, fenage au Mont d'Œx et tous les bâtiments sus construits». Il s'agit d'une belle maison double et d'une grosse grange<sup>17</sup>.

## 2. Décentralités montagnardes

Fernand Braudel découpe le monde en centres entourés de «régions secondes assez développées», enfin en périphéries, «énormes marges extérieures». Au cœur des centres se trouvent des villes (Amsterdam au XVII<sup>e</sup> siècle) à qui tout profite, au grand dam des périphéries comme la Sicile, la Russie ou la Hongrie. Les Alpes ne sont pas en périphérie, mais plusieurs vallées alpines sont citées par Braudel comme faisant partie de «zones arriérées» qui «cribrent les régions centrales»<sup>18</sup>. Quant à Immanuel Wallerstein, il estime que l'épine dorsale de l'Europe, dont la Suisse fait partie, est sise au XVII<sup>e</sup> siècle en semi-périphérie, dans une zone en régression<sup>19</sup>. Pour lui comme pour Braudel, ces semi-périphéries souffrent de la prééminence des centres, dont elles dépendent. Les montagnards décrits dans ce texte ne sont cependant pas sacrifiés au capitalisme urbain. Certes, le système de l'amodiation enrichit les villes, mais la vie des montagnards n'évoque pas pour autant «le purgatoire ou même l'enfer» qui caractériserait les marges européennes<sup>20</sup>. Le cas des fabricants de fromage, comme de nombreux autres évoqués par les historiens des montagnes<sup>21</sup>, invalide le «modèle» centre-périphérie.

Un autre modèle est invalidé, celui de la diffusion hiérarchique, qui obéit à une logique spatiale de centralité: selon ce modèle, les techniques

16 Moriceau, Jean-Marc, *Les fermiers de l'Ile de France. L'ascension d'un patronat agricole (XV<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris: Fayard, 1994.

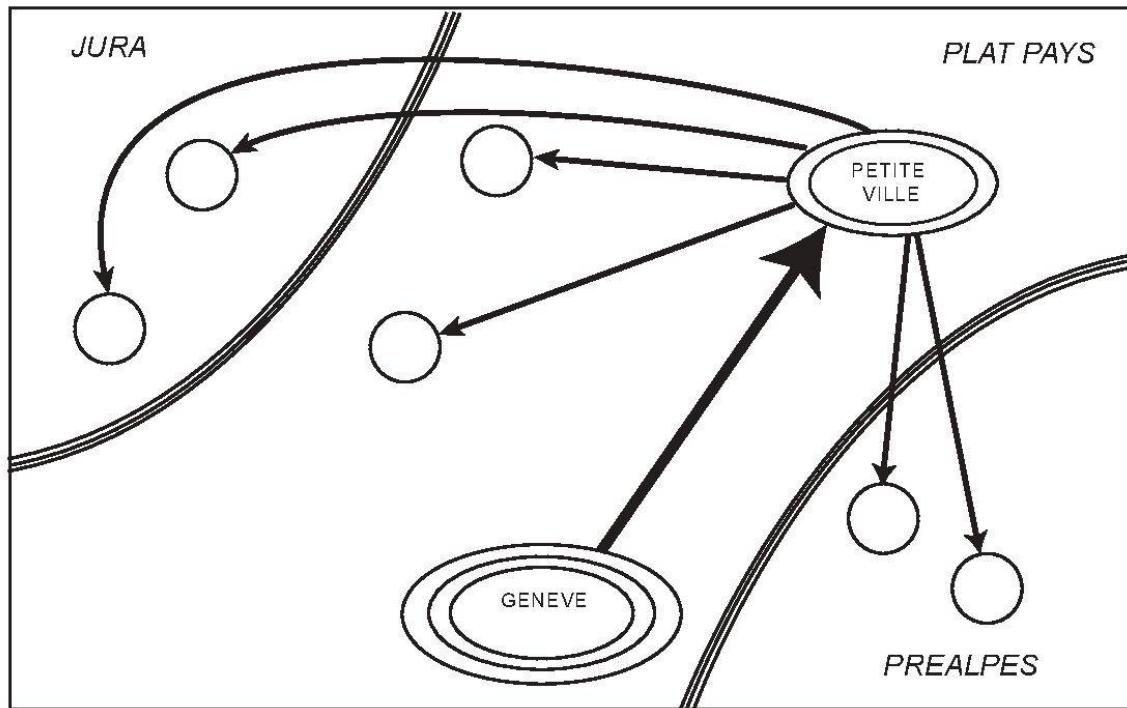
17 ACV, Dg 26/1, 18.06.1716.

18 Braudel, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècle*, vol. 3, *Le temps du monde*, Paris, 1979, p. 28–31.

19 Wallerstein, Immanuel, *The modern world system*, vol. 2, *Mercantilism and the consolidation of the european world economy, 1600–1750*, New York, 1980, p. 179.

20 Braudel, Fernand, *La dynamique du capitalisme*, Paris: Flammarion, 1985, p. 86–87.

21 *Histoire des Alpes*, 3, *Mobilité spatiale et frontières*, 1998; *La montagna mediterranea: una fabbrica d'uomini? Mobilità e migrazioni in una prospettiva comparata (secoli XV–XX)*, Dionigi Albera et Paola Corti éds, Bra 2000.



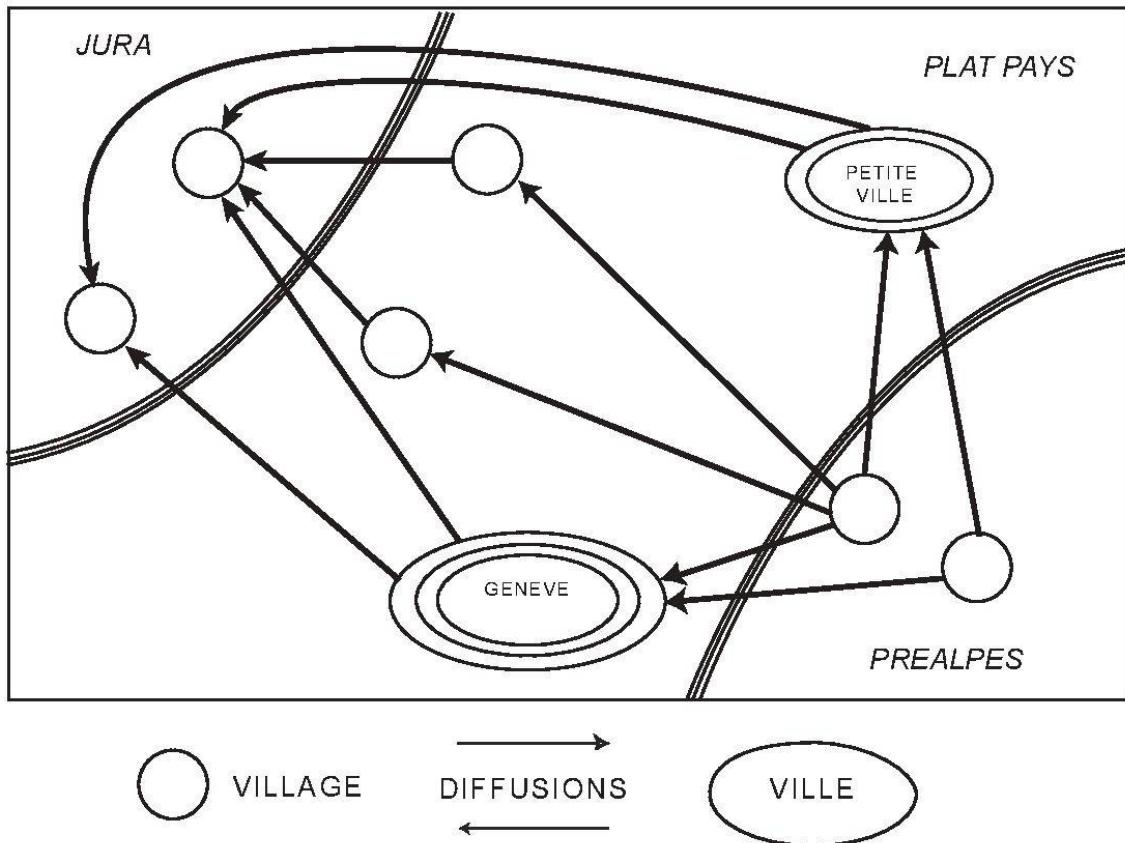
**Schéma 1.** Diffusion selon la théorie de la centralité (conception et réalisation: Georges Nicolas, 2003).

circuleraient des grandes vers les petites villes pour enfin atteindre les villages<sup>22</sup>. C'est ainsi par exemple que Daniel Roche décrit la circulation de la mode, qui, partie de Paris et Versailles, «atteint les villes de province» puis gagne les villages grâce aux foires, aux marchés et aux colporteurs<sup>23</sup>. Si ce modèle se vérifiait dans le cas évoqué dans ce texte (schéma 1), la diffusion de l'art de fabriquer des fromages partirait de Genève, atteindrait ensuite les petites villes du Moyen Pays suisse, pour enfin toucher les Alpes et le Jura. En réalité (schéma 2), la circulation est beaucoup plus complexe. Le mouvement essentiel lie les montagnes aux montagnes par l'intermédiaire des villes et des villages sis en plaine. Les villes ne sont pas premières dans cette circulation d'est en ouest. D'une part, de nombreux propriétaires de troupeaux résident dans des villages de plaine. D'autre part, la diffusion démarre dans les villages de montagne. Il y a complémentarité: les villes fournissent les capitaux (le bétail), les amodiateurs leur savoir faire.

Ainsi, la complémentarité entre ville et village et entre montagne et plat pays et l'enrichissement de certains montagnards montrent que les

22 Small, John et Witherick, Michael, *A modern dictionary of geography*, 2<sup>e</sup> éd., Londres etc., 1989, p. 106.

23 Roche, Daniel, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1988, p. 480–481.



**Schéma 2.** Diffusion observées (conception et réalisation: Georges Nicolas, 2003).

habitants des «semi-péphéries» ne sont pas nécessairement les victimes des riches bourgeois habitant les villes «centres». Les montagnards construisent, par leurs déplacements, des «décentralités» qui peuvent leur profiter. Il y a des riches dans les Alpes ou le Jura et des pauvres en plaine. L'enfer et le paradis sont partout, ou ils n'existent pas.

### Amodiations de vaches à Genève, 1638

(Archives d'Etat de Genève, notaire Jean Comparet, vol. 2, fos 178 ss.)

ffeu = fils de feu; \* = les amodiateurs paieront la moitié du salaire du berger

Date, folio	Amodiateur	Amodiataire	Réside à	Nombre de vaches
22.02.178	Valter Pierre et Antoine, frères	Duchesne Jean <sup>24</sup> et Moine Gabriel <sup>25</sup>	Bourdigny	5

24 *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 8 vol., 1921–1934 (abrégé: DHBS), «Duquesne»: famille bourgeoise de Genève dès 1633.

25 Quatre vaches sont à Duchesne, une à Moine.

<b>Date, folio</b>	<b>Amodiateur</b>	<b>Amodiataire</b>	<b>Réside à</b>	<b>Nombre de vaches</b>
22.02, 178	Valter Pierre et Antoine	Dagnat Pierre hon.	Bourdigny	6
22.02, 178 vo	Valter Pierre et Antoine	Pilliod Jeanne hon., veuve de Tornier Jean	Bourdigny	6
22.02, 178 vo	Valter Pierre et Antoine	Tornier Marin hon.	Bourdigny	6
22.02, 179	Desplan Nicolas et Mange Pierre ffeu Louis associés	Revilliard Daniel hon.	Bourdigny	2 <sup>26</sup>
22.02, 179 vo	Desplan Nicolas et Mange Pierre	Pautex Françoise <sup>27</sup> veuve de Baulet Pierre	Peissy	3
22.02, 180	Desplan Nicolas	Vernier Gabriel	Peissy	3
22.02, 180	Desplan Nicolas	Dugerdil Jacques hon. bgs de Genève <sup>28</sup>	Peney	7
22.02, 180	Desplan Nicolas	Challeot Guelle (?) <sup>29</sup>	Peney	5
22.02, 181	Valter Pierre et Antoine	Baulet Samuel	Peissy	2
22.02, 182	Valter Pierre	Villot Sara, Dlle	–	2
22.02, 182	Valter Pierre et Antoine	Berthod Ami hon.	Maisonneux	6
22.02, 182 vo	Valter Pierre et Antoine*	Machon Aymé maître (artisan)	Meyrin	12
22.02, 183	Desplan Nicolas et Mange Pierre	Tornier Jean ffeu Jacques hon.	Bourdigny	9
22.02, 183 vo	Desplan Nicolas et Mange Pierre	Verni Pierre ffeu François	Peissy	3
22.02, 184	Valter Pierre et Antoine	Perrot Nicolas cit. spec. (pasteur) <sup>30</sup>	[Genève]	8

26 «Lesquelles vaches devront être bonnes et recevables au consentement des amodiataires».

27 DHBS, «Pautex»: famille du Mandement.

28 DHBS, «Dugerdil»: famille établie à Peney dès avant 1615.

29 DHBS, «Challouz» (est-ce la même famille?): famille ayant des propriétés au Pays de Gex.

30 DHBS, «Perrot»: famille de Paris; Charles devient bourgeois de Genève en 1567, professeur de théologie, recteur de l'Académie.

Date, folio	Amodiateur	Amodiataire	Réside à	Nombre de vaches
22.02, 185	Desplan Nicolas et Mange Pierre	Pottu François hon. <sup>31</sup>	Malval	5
23.02, 185 vo	Desplan Nicolas et Mange Pierre*	Pautex Jean hon. <sup>32</sup>	Chouilly	28
23.02, 185 vo	Desplan Nicolas et Mange Pierre*	Savion Bernard cit. noble <sup>33</sup>	[Genève]	18
23.02, 186	Desplan Nicolas et Mange Pierre*	Joli Michel cit. hon. <sup>34</sup>	[Genève]	14
09.04, 206	Desplan Nicolas et Mange Pierre	Ducommun, Manassé sieur cit. marchand <sup>35</sup>	[Genève]	4
09.04, 206 vo	Desplan Nicolas et Mange Pierre	Tuder Jean de cit. noble	Genève	8

31 DHBS, «Potti»: famille de Dardagny.

32 DHBS, «Pautex»: famille du mandement de Peney.

33 DHBS, «Savion»: famille de Nîmes, bourgeois de Genève en 1555, famille influente à Genève.

34 DHBS, «Joli»: nombreux membres bourgeois de Genève.

35 DHBS, «Ducommun»: Manassé est reçu bourgeois de Genève en 1624 avec ses deux frères Jean et Joseph, famille originaire de Sion.